



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Janvier 2009 : 1'131 chômeurs supplémentaires

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 4.6% à fin janvier 2009, progressant comme le mois dernier de 0.3 point. Il retrouve ainsi son niveau de décembre 2006.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) s'élève à 15'439, soit 1'131 personnes de plus que le mois précédent (+7.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) enregistre quant à lui une augmentation de 1'041 personnes (+5.3%), franchissant ainsi le seuil des 20'000. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a progressé respectivement de 12.1% et 8.4%. Il y a un an, le taux de chômage s'établissait à 4.1%.

Durant le mois de janvier 2009, toutes les branches économiques ont connu une dégradation du marché du travail, la construction enregistrant la plus significative (+19.6% de chômeurs). Ainsi, cette hausse du chômage est surtout marquée chez les "maçons, peintres, monteurs électriciens" (+199 chômeurs) et les "autres métiers du bâtiment" (+160).

Le nombre de chômeurs inscrits depuis moins de douze mois a augmenté de 9.0% par rapport au mois dernier (+1'057). Quant aux effectifs de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an), ils ont reculé de 11.1% par rapport à janvier 2008 (-329).

Notons que 1'882 bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) sont inscrits auprès d'un office régional de placement en tant que chômeurs (+3.5% par rapport à fin décembre 2008).

Au niveau des régions, seul le district de Lavaux-Oron affiche un taux de chômage inchangé en janvier (2.9%). Avec 0.5 point de plus, les districts de la Broye-Vully et du Jura-Nord vaudois subissent les plus fortes progressions et voient leur taux de chômage se fixer respectivement à 4.9% et 4.8%

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 6 février 2009

Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).